



VILLE DE NICE

www.nice.fr

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Bureau du Conseil**

Nice, 23 mars 2012

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 29 MARS 2012

170 DOSSIERS

--oo0*0oo--

RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI, MAIRE DE NICE

0.1
Chrono 3558

Mesures en faveur du pouvoir d'achat.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir poursuivre la politique initiée par la ville de Nice visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages en reconduisant les dispositifs mis en oeuvre et approuver le principe de la création d'une carte "Pass Senior".

0.2
Chrono 3073

Acceptation d'une donation consentie par Madame Suzanne NUCERA au profit de la ville de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter de façon définitive la donation consentie par Madame Suzanne NUCERA au profit de la Bibliothèque municipale de la ville de Nice.

0.3
Chrono 3550

Soutien de la ville de Nice à l'implantation de l'Institut de recherche sur le cancer et le vieillissement IRCAN.

Il est proposé au Conseil municipal d'arrêter le principe d'une participation financière supplémentaire de la ville de Nice au projet Tour Pasteur de l'Opération Campus Prometteur afin de favoriser l'installation de l'Institut de recherche sur le cancer et le vieillissement.

0.4
Chrono 3548

Création d'un équipement public d'intérêt municipal. Acquisition villa La Luna sise à Nice, 195, avenue de la Californie/265, promenade des Anglais. Demande d'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire.

La ville de Nice souhaite acquérir la propriété sise à Nice, 195, avenue de la Californie/265, promenade des Anglais, appartenant à madame AL MESAID, cadastrée section NH n° 138 d'une superficie de 776 m², en vue de la création d'un équipement public d'intérêt municipal. pour ce faire, en l'absence d'accord amiable, avec le propriétaire, il convient donc d'engager une procédure d'expropriation et de solliciter de monsieur le Préfet, l'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR BENOIT KANDEL,
PREMIER ADJOINT AU MAIRE**

1.1
Chrono 3447 **Participation à la campagne 2010-2015 de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations-Unies sur le thème : Pour des villes résilientes.**

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de la participation de la Ville à la campagne 2010-2015 de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations-Unies, sur le thème "Pour des villes résilientes".

1.2
Chrono 3450 **Surveillance des plages de Nice pour la saison balnéaire 2012 - Armement des postes de secours et de surveillance par le Service départemental d'incendie et de secours, la Société nationale de sauvetage en mer et les Compagnies républicaines de sécurité.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le dispositif de surveillance des baignades pour la saison balnéaire 2012 et d'autoriser la signature des conventions correspondantes avec le Service départemental d'incendie et de secours et la Société nationale de sauvetage en mer.

1.3
Chrono 3189 **Convention avec Météo-France et l'IRSTEA pour la formalisation des expérimentations dans le cadre du projet RHyTMME.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'une convention à titre gratuit entre la Ville, Météo-France et l'IRSTEA pour la formalisation de l'expérimentation dans le cadre du projet RHyTMME (Risques hydrométéorologiques en territoires de montagne et méditerranéens).

1.4
Chrono 3457 **Travaux de sortie de péril - avenue des Palmiers/217 route de Grenoble - Succession non réclamée - Travaux pour le compte de tiers - Clôture de l'opération.**

Il est proposé au Conseil municipal de clôturer l'opération, dont le montant définitif s'établit à 29 733, 67 euros, suite à la démolition d'office, par la Ville, de bâtiments en ruine frappés de péril appartenant à une succession non réclamée et situés avenue des palmiers / 217 route de Grenoble (parcelle OR0021).

1.5
Chrono 3430 **Licence d'utilisation fournie par Météo-France relative à la diffusion d'informations de vigilance météorologique via l'application internet dédiée à la gestion des risques.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes du contrat de licence à conclure avec Météo-France pour la diffusion d'informations d'alerte météorologique, pour les besoins de l'application de gestion des risques que la Ville va mettre à disposition sur le portail internet de la Ville.

1.6
Chrono 3448

Subvention à diverses associations œuvrant dans le domaine de la sécurité.

Il est proposé au Conseil municipal de décider l'octroi de subventions à diverses associations œuvrant dans le domaine de la sécurité : la Prévention routière, Société nationale de sauvetage en mer et l'association des lieutenants de louveterie des Alpes-Maritimes.

1.7
Chrono 3265

Débroussaillage d'office pour la prévention du risque d'incendie de forêt - Travaux pour le compte de tiers - Ouverture de crédit en dépense et en recette.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser, suite à la défaillance des propriétaires, l'ouverture de crédit nécessaire à l'exécution d'office de travaux de débroussaillage en application du code forestier, pour un montant prévisionnel total de 1355,14 euros TTC. La dépense sera recouvrée auprès des propriétaires par l'émission de titres de recette.

1.8
Chrono 3293

Autorisation de signature de treize conventions d'occupation du domaine public relatives à l'exploitation d'un snack buffet buvette avec jeux d'enfants sis lieu-dit le Château, d'un buffet buvette au théâtre de l'Opéra, d'une station service Relais des Pergolas sise square Kirchner avenue Corniglion Molinier, d'un snack buffet buvette avec terrasse et toilettes attenantes sis parc Castel des Deux Rois, de neuf distributeurs de boissons chaudes, froides, ou denrées alimentaires à Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature de treize conventions d'occupation du domaine public relatives à l'exploitation d'un snack buffet buvette avec jeux d'enfants sis lieu-dit le Château, d'un buffet buvette au théâtre de l'Opéra, d'une station service Relais des Pergolas sise square Kirchner avenue Corniglion Molinier, d'un snack buffet buvette avec terrasse et toilettes attenantes sis parc Castel des Deux Rois, de neuf distributeurs de boissons chaudes, froides, ou denrées alimentaires à Nice.

1.9
Chrono 3462

Demande de financement auprès des partenaires institutionnels en matière de video protection.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter des subventions pour poursuivre l'installation des caméras de video protection et l'extension du centre de supervision urbain auprès des partenaires institutionnels, notamment le FIPD.

1.10
Chrono 3415

Attribution d'une subvention à l'association amicale des papys et mamys trafic.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 euros à l'association "amicale des papys et des mamys trafic" destinée au fonctionnement 2012 de cette association.

1.11
Chrono 3455

Demande de financement auprès du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) au titre des actions menées par la ville de Nice en matière de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter le FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) au titre des actions menées par la ville de Nice en matière de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes dans les domaines suivants (CDDF, brigade de prévention en milieu scolaire, médiation sociale, TIG, aide aux victimes, violences faites aux femmes, supports de communication).

1.12
Chrono 3410

Mise à disposition d'un chien au profit de l'unité cynophile de la direction de la sécurité et de la protection - Signature de la convention.

Il est proposé au Conseil municipal la mise à disposition gratuite d'un auxiliaire canin, pour renforcer l'effectif de l'unité cynophile de la direction de la sécurité et de la protection de la ville de Nice.

1.13
Chrono 3439

Organisation du Trophée Scolaire d'Education Routière. Signature de deux conventions avec la Prévention Routière.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer deux conventions avec l'association de la Prévention Routière participant à la réussite du trophée scolaire d'éducation routière, organisé le 23 mai 2012.

1.14
Chrono 3461

Convention de partenariat entre la ville de Nice et l'Etat (direction départementale de la sécurité publique) relative à la cartographie de la délinquance.

Il est proposé au Conseil municipal la signature d'une convention entre la ville de Nice et l'Etat (la direction départementale de la sécurité publique) relative à la cartographie de la délinquance.

**RAPPORTEUR : MADAME VERONIQUE PAQUIS,
ADJOINT AU MAIRE**

2.1
Chrono 3352

Convention de partenariat Eco-conseil entre la ville de Nice et Gaz réseau Distribution France portant sur les bâtiments scolaires et sportifs.

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, il est notamment prévu de remplacer les chaudières alimentées par du fioul domestique de 33 établissements par des chaudières à condensation fonctionnant au gaz naturel. Il est donc nécessaire de raccorder ces sites au réseau de distribution de gaz naturel. Ces raccordements assurés par le gestionnaire du réseau, à savoir Gaz réseau Distribution France (GrDF), sont payants. La gratuité de ces travaux concédée par GrDF à la ville de Nice fait l'objet de la présente convention. Ceci représente une économie pour la commune de 198 900 euros H.T.

2.2
Chrono 3398 **Concours Trophées de l'Environnement : attribution de subventions et prix aux lauréats de la 3ème édition et lancement de la 4ème édition du concours.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la liste des lauréats du concours -Les Trophées de l'Environnement- et d'autoriser le versement des aides financières pour la mise en œuvre des actions retenues. Afin de faciliter le paiement des 12 subventions aux écoles primaires, une convention avec l'Office Central de Coopération à l'Ecole est proposée. Il est enfin proposé au Conseil municipal d'acter le principe d'un renouvellement de cette opération.

2.3
Chrono 3437 **Inscription du sentier du littoral (partie est) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).**

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter l'inscription d'un itinéraire pédestre du sentier littoral au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Cette inscription permettra la protection et la mise en valeur de ce cheminement. En contrepartie le Conseil général des Alpes-Maritimes s'engage à son entretien, son balisage et sa protection mais surtout sa mise en valeur notamment par la publication sur les cartes éditées par le Conseil général et par l'Institut Géographique National.

2.4
Chrono 3346 **Attribution de subventions au profit de 5 associations pour des projets d'animations pédagogiques et signature d'une convention d'objectifs avec le Centre de Découverte du Monde Marin.**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'attribution de subventions à 5 associations qui proposent de développer des projets d'éducation à l'environnement en direction des scolaires et du grand public ainsi que la signature d'une convention avec le Centre de Découverte du Monde Marin, car cette association perçoit plus de 23 000 euros de subventions de la Ville.

2.5
Chrono 3456 **Cession des parts de la société SUD FLORIDA, titulaire du sous-traité d'exploitation de la plage Florida, au bénéfice de la SARL FLORIDA INVEST - approbation de la Ville.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la cession de la totalité des parts détenues par messieurs VINCENZI, ROBALDO et JEDRESKI dans le capital social de la SARL SUD FLORIDA au bénéfice de la SARL FLORIDA INVEST, représentée par son gérant, monsieur Serge GUILLARD.

2.6
Chrono 3518

Signature d'un protocole d'accord entre EDF et la ville de Nice relatif à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Dans le cadre des actions lancées par la ville de Nice en faveur de l'efficacité énergétique de ses équipements et bâtiments, il est demandé au Conseil municipal d'approuver les termes du protocole d'accord destiné à valoriser les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) auprès d'Electricité de France.

2.7
Chrono 3397

Financement de l'Espace Info Energie au titre de l'année 7 (décembre 2011 - novembre 2012) : signature d'un avenant à la convention ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et demande de subvention auprès de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature de l'avenant n° 2 à la convention 2010 - 2012 entre l'ADEME et la ville de Nice définissant le montant de la subvention accordée par l'ADEME pour le fonctionnement de l'année 7 de l'Espace Info Energie de la ville de Nice. Il est également proposé d'autoriser monsieur le Maire à demander une subvention à la région Provence Alpes Côte d'Azur.

2.8
Chrono 3424

Attribution de subventions à diverses associations dans le domaine de la Recherche

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'octroi de subventions à deux associations pour soutenir l'organisation de manifestations dans le domaine de la recherche.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR RUDY SALLES,
ADJOINT AU MAIRE**

3.1
Chrono 3432

Octroi par la ville de Nice d'une subvention au profit de l'association La Compagnie des Enfants.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention à l'association la Compagnie des Enfants d'un montant de 5 000 euros sur l'exercice budgétaire 2012.

3.2
Chrono 3425

Office du Tourisme et des Congrès : nouvelles désignations.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver des nouvelles désignations au sein du Comité de Direction de l'Office du Tourisme et des Congrès.

RAPPORTEUR : MADAME MURIEL MARLAND-MILITELLO, ADJOINT AU MAIRE

4.1 Chrono 3364 Activités décentralisées de l'Ecole du Louvre. Session 2012-2013 - convention de partenariat entre la ville de Nice et l'Ecole du Louvre

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention à intervenir entre la ville de Nice et l'école du Louvre pour la session 2012/2013 des activités décentralisées de l'école du Louvre et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

4.2 Chrono 3478 Soutien à la jeune création - Atelier d'artistes

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les nouvelles dispositions concernant les conventions d'occupation des ateliers et résidences d'artistes de la Halle Spada, de la création du nouveau comité spécialisé et des différents tarifs d'occupation des ateliers et résidences.

4.3 Chrono 3340 Engagement du MAMAC et du Musée Matisse dans la démarche Qualité Tourisme: lieux de visite et sites culturels via le Comité Régional du Tourisme Riviera Côte d'Azur (CRT)

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'engagement du MAMAC et du Musée Matisse dans la démarche Qualité Tourisme, lieux de visite et sites culturels, projet initié par le Comité Régional de sélection Qualité Tourisme (CRT), et désignés par le CRT comme sites-test. Cette démarche permet aux deux Musées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé leur permettant d'obtenir la marque Qualité Tourisme. Le montant de la participation financière s'élève à 150 euros TTC par site, soit 300 euros pour les années 2012, 2013, 2014.

4.4 Chrono 3390 Ecole Municipale d'Arts Plastiques (EMAP) - Signature d'une convention de partenariat entre la ville de Nice et Art Côte d'Azur, supplément culturel les Petites Affiches relative à la manifestation : Tous à l'Art

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la ville de Nice et le magazine Art Côte d'Azur et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

4.5
Chrono 3409

Demandes de subventions culturelles au bénéfice de la Ville auprès de différentes Institutions. Contrat d'acquisition de deux oeuvres d'Emmanuel Régent et une œuvre de Gérald Panighi. Prix du Festival du Livre 2012.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le programme d'activités des établissements de Nice ainsi que la restauration, le traitement et l'acquisition d'oeuvres et d'objets d'art des musées de Nice pour l'année 2012. Pour ces opérations, des subventions auprès du ministère de la Culture, du Conseil régional et du Conseil général sont susceptibles d'être octroyées à la ville de Nice. Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter ces concours financiers. Il est également proposé deux contrats d'acquisition de deux oeuvres d'Emmanuel Régent et une œuvre de Gérald Panighi pour un montant total de 24 500 euros. Par ailleurs, Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution du prix du Festival du Livre 2012, d'un montant de 7 500 euros et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Conseil général.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR ALAIN PHILIP,
ADJOINT AU MAIRE**

5.1
Chrono 3534

Réseau de tramway - Création d'une ligne Ouest-Est et des aménagements qui lui sont liés - Avis sur l'intérêt général du projet, suite aux enquêtes publiques conjointes.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de l'avis de la commission d'enquête et de donner un avis favorable pour que la Métropole Nice Côte d'Azur déclare la ligne Ouest-Est, et les aménagements qui lui sont liés, d'intérêt général.

5.2
Chrono 3300

Transfert en pleine propriété des terrains d'assiette du Marché d'Intérêt National de la ville de Nice, à la Métropole Nice Côte d'Azur, conformément aux dispositions des articles L. 5217-6 du code général des collectivités territoriales.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter d'acter le transfert en pleine propriété de l'ensemble des terrains d'assiette de l'actuel Marché d'Intérêt National, sis sur la commune de Nice. Ce transfert doit être opéré par la ville de Nice au profit de la Métropole Nice Côte d'Azur, et par conséquent faire l'objet de deux délibérations, l'une par le Conseil municipal, et l'autre par le Conseil métropolitain, ceci afin de respecter le parallélisme des formes.

5.3
Chrono 3428

Vente par adjudication amiable en la forme notariée de divers biens communaux.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente future des biens communaux qui auront fait l'objet d'une approbation préalable par les membres du groupe de travail spécialisé et de permettre la signature des actes de vente à venir.

5.4
Chrono 3505

Acquisition par la ville de Nice de la propriété MONI/CCAROCCI sise à Nice, 217, route de Grenoble.

Il est proposé au Conseil municipal l'acquisition de la propriété MONI/CCAROCCI sise à Nice, 217, route de Grenoble, dont la succession est représentée par l'Etat (Trésorier Payeur Général des Alpes-Maritimes) pour un montant de 126 000 euros. Ce bien est situé en emplacement réservé n° 4203 au PLU.

5.5
Chrono 3507

Vente d'un terrain communal sis 31, chemin des Serres à la société PROMOGIM - Réalisation de logements sociaux.

Il est proposé au Conseil municipal de céder un hors ligne communal inutilisé d'une superficie de 102 m² situé 31 chemin des Serres pour un montant de 85 000 euros à la société PROMOGIM.

5.6
Chrono 3355

Cession à titre gratuit des assiettes foncières des collèges Alphonse Daudet, Jules Vernier et Catherine Ségurane, au département des Alpes Maritimes.

Il est proposé au Conseil municipal la cession à titre gratuit de l'assiette foncière du collège Jules Vernier au département des Alpes-Martimes. L'article L 213-3 du code de l'éducation, modifié par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, prévoit le transfert de propriété, à titre gratuit, des biens immobiliers des collèges au profit du Département lorsque celui-ci effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension.

5.7
Chrono 3354

Elargissement du chemin de Crémat - cession à titre gratuit de la parcelle communale cadastrée section BR n° 98 à la Métropole Nice Côte d'Azur.

La ville de Nice est propriétaire de la parcelle cadastrée section BR n° 98, chemin de Crémat située en emplacement réservé V 131, qui a été acquise en vue de l'élargissement du chemin de Crémat. Puisque la compétence en matière de voirie appartient désormais à la Métropole Nice Côte d'Azur, il convient donc de céder les emprises concernées par l'élargissement à cette dernière. Or, la délibération n° 5-8 du Conseil municipal de Nice du 25 juin 2010 prévoit que les biens communaux acquis à vocation de voirie doivent faire l'objet d'une cession à titre gratuit à l'EPCI gérant la compétence voirie.

5.8
Chrono 3454

Vente des biens communaux. Compte rendu des ventes par adjudication des 28 et 29 novembre 2011 et du 23 janvier 2012.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de l'information relative à la vente aux enchères des biens communaux, autorisée par délibérations du Conseil municipal n° 5.16 du 26 mars 2010 et n° 5.5 du 20 juin 2011, qui a eu lieu les 28 et 29 novembre 2011 et le 23 janvier 2012 et d'enregistrer les écritures comptables relatives aux ventes intervenues.

5.9
Chrono 3377

Elargissement de l'avenue Cappatti - cession à titre gratuit de diverses parcelles communales à la Métropole Nice Côte d'Azur.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la cession, à titre gratuit, à la Métropole Nice Côte d'Azur, de diverses parcelles communales en vue de l'élargissement de l'avenue Cappatti. Cette cession se fait à titre gratuit, conformément à la délibération n° 5-8 du conseil municipal de Nice du 25 juin 2010, qui prévoit que les biens communaux acquis à vocation de voirie doivent faire l'objet d'une cession à titre gratuit à l'EPCI gérant la compétence voirie.

5.10
Chrono 3498

Aménagement d'un giratoire et d'un parking au carrefour des routes de Bellet et de Canta Galet et de l'avenue Durandy.

La ville de Nice est propriétaire de la parcelle cadastrée section CW n° 89, située en emplacement réservé V 056, qui a été acquise gratuitement par rétrocession de la Compagnie Générale des Eaux. Cette emprise ne représente plus d'intérêt communal et la sécurisation de ce carrefour est nécessaire, la compétence voirie étant métropolitaine, il convient donc de céder l'emprise concernée à Nice Côte d'Azur.

5.11
Chrono 3374

Vente à la société BOUYGUES IMMOBILIER d'un terrain communal quartier Vauban, sis route de Turin/rue Maréchal Vauban en vue de la réalisation d'une opération d'habitat mixte comprenant de l'accession sociale.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente d'un volume immobilier sur un terrain communal, emprise à détacher de la parcelle cadastrée section IP n° 136 située à Nice quartier Vauban, route de Turin/rue Maréchal Vauban, à la société Bouygues Immobilier, au prix de 7 500 000 euros en vue de la réalisation d'une opération d'habitat mixte comprenant de l'accession sociale.

5.12
Chrono 3379

Acquisition par substitution de 2 parcelles sises à Nice quartier Barla, rues Georges Ville/Scaliéro/Caïs de Pierlas appartenant à la fondation LENVAL en vue d'un projet d'intérêt communal.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'acquisition par substitution du centre Costanzo sis à Nice, quartier Barla, rue Georges Ville/rue Scaliéro/rue Caïs de Pierlas, cadastré section IX n° 287 et 289, d'une superficie de 1 138 m², au prix de 6 000 000 euros, appartenant à la fondation Lenval en vue d'un projet d'intérêt communal.

5.13
Chrono 3497

Vente à la fondation Don Bosco suite à un bornage d'une emprise de 8 m² à détacher d'une parcelle appartenant à la ville de Nice, sise à Nice, rue Panaït Istrati.

L'article L 213-3 du code de l'éducation, modifié par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, prévoit le transfert de propriété, à titre gratuit, des biens immobiliers des collèges au profit du Conseil Général lorsque celui-ci effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension. Le Conseil général des Alpes-Maritimes et la ville de NICE ont décidé d'un commun accord de procéder à ces transferts fonciers à titre gratuit pour les collèges remplissant les critères énoncés par la loi. Le collège Duruy est concerné par ce transfert. A cette fin un bornage a été effectué et a révélé que la fondation Don Bosco occupait une emprise de 8m² de l'assiette foncière dudit collège. Une régularisation est alors nécessaire. Suite à la proposition de la Ville de Nice, la fondation Don Bosco a accepté d'acheter cette emprise au prix évalué par France Domaine, soit 4300 euros. Il convient donc de céder cette emprise.

5.14
Chrono 3496

Cession à titre gratuit de l'assiette foncière du lycée Masséna à la région Provence Alpes Côte d'Azur.

L'article L 214-7 du code de l'éducation, modifié par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, prévoit le transfert de propriété, à titre gratuit, des biens immobiliers des lycées au profit de la Région lorsque celle-ci effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension. Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et la ville de NICE ont décidé d'un commun accord de procéder à ces transferts fonciers à titre gratuit pour les lycées remplissant les critères énoncés par la loi. Il convient donc d'autoriser le transfert de l'assiette du lycée Masséna. Précision étant ici faite que le parvis reste la propriété de la ville de Nice.

5.15
Chrono 3309

Vente d'un entier immeuble sis à Nice, quartier Malausséna, 13, rue Miollis à la société anonyme LOGIREM en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente d'un entier immeuble situé à Nice, quartier Malausséna, 13, rue Miollis, cadastré section LT n°182, à la société anonyme LOGIREM en vue de sa transformation en logements locatifs sociaux, dans le cadre du PLH de Nice.

5.16
Chrono 3420

Attributions de subventions municipales spécifiques et nominatives selon le régime, Avenue Jean Médecin, au titre des constructions protégées au PLU et pour les opérations classiques dans le périmètre défini par la délibération n° 5.9 du 8 avril 2011.

Cette délibération attribue les subventions classiques pour le ravalement des façades sur rue ou visibles de la rue dans le périmètre défini par la délibération n° 5.9 du 8 avril 2011, au titre des constructions protégées au PLU et sous le régime particulier de l'opération Jean Médecin.

5.17
Chrono 3343

Habilitation de monsieur le Maire à déposer des demandes d'autorisation relevant du droit des sols.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à déposer pour le compte de la ville de Nice les permis de démolir, de construire, d'aménager et les déclarations préalables conformément au code de l'urbanisme.

**RAPPORTEUR : MADAME DOMINIQUE ESTROSI-SASSONE,
ADJOINT AU MAIRE**

6.1
Chrono 3476

Subvention à la SA PARLONIAM pour la réhabilitation de 142 logements, place de l'Ariane - convention à intervenir entre la ville de Nice et PARLONIAM.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'octroi d'une subvention de 164 881 euros à PARLONIAM pour les 142 logements de la résidence Mont Agel. Les 142 logements seront comptabilisés dans l'inventaire loi SRU.

6.2
Chrono 3474

Subvention à la SA LOGIREM pour l'acquisition amélioration de 14 logements sociaux, 13, rue Miollis - convention à intervenir entre la ville de Nice et LOGIREM.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'octroi d'une subvention de 51 451 euros à LOGIREM pour l'acquisition amélioration de 14 logements sociaux sis 13, rue Miollis.

6.3
Chrono 3477

PRU ARIANE - subvention à l'association ALC pour l'accompagnement social des familles les plus fragilisées de l'Ariane - convention à intervenir entre la ville de Nice et ALC.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 40 000 euros de la ville de Nice à ALC pour la mission d'accompagnement des familles les plus en difficulté à l'Ariane.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN TORDO,
ADJOINT AU MAIRE**

7.1
Chrono 3190

Information du Conseil municipal sur l'application L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance des décisions prises dans le cadre des pouvoirs délégués par le Conseil municipal au Maire au titre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T.

7.2
Chrono 3482

Attribution d'une subvention au fonds de dotation ColineOpéra

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer au fonds de dotation ColineOpéra une subvention d'un montant de 73 460 € correspondant aux recettes des deux représentations de NORMA à l'opéra en décembre 2011, comme cela avait été approuvé par délibération du 8 avril 2011. Cette somme est destinée à des actions d'aide aux enfants en souffrance.

7.3
Chrono 3458

Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Il est proposé au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire et d'un représentant suppléant aux fins de représenter la commune lors des réunions et travaux de la CLECT.

7.4
Chrono 3333

S.E.M.L. HABITAT 06 : construction de 23 logements sociaux PLUS/PLAI et 29 logements sociaux PRU CD situés Digue des Français-Bd Paul Montel, 06000 Nice. Garantie à hauteur de 50 % de six emprunts d'un montant total de 3 939 962 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunt à hauteur de 50 % à HABITAT 06 pour le remboursement de quatre emprunts PLAI/PLUS d'un montant total de 1 747 314 euros et de deux emprunts PRU CD d'un montant total de 2 192 647 euros.

7.5
Chrono 3335

Société Foncière Habitat et Humanisme : acquisition-amélioration d'un logement social T2, 2 rue Assalit 06000 Nice. Garantie d'un emprunt PLAI d'un montant de 49 862 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunt.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunt à la Société Foncière Habitat et Humanisme pour le remboursement d'un emprunt PLAI d'un montant de 49 862 euros.

7.6
Chrono 3468

Opération de réhabilitation de 316 logements sociaux sis 151, route de Turin, résidence Bon Voyage par l'Office public Côte d'Azur Habitat - avenant n° 1 à la convention du 11 octobre 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'avenant n° 1 au programme de réhabilitation de la résidence Bon Voyage par Côte d'Azur Habitat en vue de proroger les délais de réalisation.

7.7
Chrono 3504

Opération d'acquisition amélioration de 9 logements sociaux sis 16, rue Gubernatis par l'Office public Côte d'Azur Habitat - avenant n°1 à la convention du 11 octobre 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'avenant n°1 à l'opération d'acquisition amélioration sise 16 rue Gubernatis par Côte d'Azur Habitat en vue de proroger les délais de réalisation.

7.8
Chrono 3501

Opération de réhabilitation de 120 logements sociaux sis 222, route de Turin, résidence Les Loggias du Paillon, par l'Office public Côte d'Azur Habitat - avenant n° 1 à la convention du 11 octobre 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'avenant n° 1 au programme de réhabilitation de la résidence Les Loggias du Paillon par Côte d'Azur Habitat en vue de proroger les délais de réalisation.

7.9
Chrono 3472

PRU des MOULINS - subvention à l'Office Public Côte d'Azur Habitat pour la construction de 80 logements sociaux, 84/92, avenue de la Californie - convention à intervenir entre la ville de Nice et Côte d'Azur Habitat.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 689 087 euros à Côte d'Azur Habitat pour la construction de 80 logements sociaux sis 84/92, avenue de la Californie. Pour cette opération 40 logements sont réalisés au titre des compensations du PRU des Moulins et 40 logements au titre des objectifs du PLH.

7.10
Chrono 3508

PRU des Moulins - subvention à la société d'économie mixte locale Habitat 06 pour la réalisation d'une plateforme des services sis bâtiment D des Moulins - convention à intervenir entre la ville de Nice et Habitat 06.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de la Ville pour la réalisation de la plateforme des services par Habitat 06. Cette plateforme est localisée en RC du bâtiment D des Moulins : première reconstruction sur site dans le cadre du projet de rénovation.

7.11
Chrono 3471

PRU ARIANE - subvention à l'Office Public Côte d'Azur Habitat pour la construction de 33 logements sociaux, chemin du Canal des Arrosants - convention à intervenir entre la ville de Nice et Côte d'Azur Habitat.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 386 350 euros à Côte d'Azur Habitat pour la construction de 33 logements sociaux sis Canal des Arrosants. Sur les 33 logements sociaux : 26 sont réalisés au titre des compensations du PRU Ariane et 7 au titre des objectifs du PLH.

7.12
Chrono 3470

Subvention à l'Office Public Côte d'Azur Habitat pour la construction en Vente en Etat Futur d'Achèvement de 40 logements sociaux, Nice Méridia - Convention à intervenir entre la ville de Nice et Côte d'Azur Habitat.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 440 824 euros pour l'achat en VEFA de 40 logements sociaux par Côte d'Azur Habitat sis à Nice Méridia.

7.13
Chrono 3467

Subvention à la société d'économie mixte locale HABITAT 06 pour l'acquisition en Vente en Etat Futur d'Achèvement de 120 logements sociaux pour étudiants, Nice Méridia, Ilot Robini - convention à intervenir entre la ville de Nice et HABITAT 06.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 224 562 euros à HABITAT 06 pour l'achat en VEFA de 120 logements sociaux pour étudiants sis à Nice Méridia.

7.14
Chrono 3463

Subvention à la S.A ICF Sud Est Méditerranée pour l'acquisition amélioration d'une pension de famille de 18 logements sociaux, 1, avenue Lorenzi - convention à intervenir entre la ville de Nice et ICF Sud Est Méditerranée.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 106 368 euros à ICF Sud Est Méditerranée pour l'acquisition amélioration d'une pension de famille de 18 logements sociaux sise 1, avenue Lorenzi.

7.15
Chrono 3466

Subvention à la SA ERILIA pour l'acquisition amélioration de 91 logements sociaux pour étudiants, 12, avenue Georges Clémenceau, Le Scribe - convention à intervenir entre la ville de Nice et ERILIA.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 292 422 euros à ERILIA pour l'acquisition amélioration de 91 logements sociaux pour étudiants sis 12, avenue Georges Clémenceau.

7.16
Chrono 3465

Subvention à la SA ERILIA pour l'acquisition amélioration de 10 logements sociaux, 55, rue Giacobi - convention à intervenir entre la ville de Nice et ERILIA.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 53 349 euros pour l'acquisition amélioration de 10 logements sociaux par ERILIA, 55, rue Giacobi à Nice.

7.17
Chrono 3464

Subvention à la SA Logis Familial pour la construction de 32 logements sociaux, 39/41, avenue Cyrille Besset, résidence La Marlotte - convention à intervenir entre la ville de Nice et Logis Familial

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de la ville de Nice de 337 061 euros pour la construction de 32 logements sociaux par Logis Familial 39/41, avenue Cyrille Besset.

7.18
Chrono 3332

S.A. d'H.L.M. LOGIS FAMILIAL : acquisition-amélioration de 17 logements, résidence le Rodin, 96 Bd de Cessole 06200 Nice. Signature d'une convention de garantie de quatre emprunts d'un montant total de 1 332 400 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunt.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunt à LOGIS FAMILIAL pour le remboursement de quatre emprunts PLUS et PLAI d'un montant total de 1 332 400 euros.

7.19
Chrono 3388

S.A. d'H.L.M. LOGIS FAMILIAL : construction de 12 logements PLUS/PLAI VEFA résidence Ilot Castel I, 19 rue Vernier/3 bis rue de Villeneuve 06000 Nice - Garantie de six emprunts d'un montant total de 1 112 185 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunts.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunt au LOGIS FAMILIAL pour le remboursement de six emprunts d'un montant total de 1 112 185 euros.

7.20
Chrono 3449

S.A. d'H.L.M. Le Nouveau Logis Azur : réhabilitation de 26 logements, l'Adia, 55 Bd Virgile Barel 06300 Nice. Garantie d'un emprunt réhabilitation d'un montant total de 239 701 euros- Signature de la convention de garantie d'emprunt.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunt au Nouveau Logis Azur pour le remboursement d'un emprunt réhabilitation d'un montant de 239 701 euros.

7.21
Chrono 3334

S.A. d'H.L.M. Le Nouveau Logis Azur : acquisition en VEFA de 19 logements PERL Quartier Fabron, 27 chemin de Terron 06200 Nice. Garantie de deux emprunts d'un montant total de 755 588 euros- Signature de la convention de garantie d'emprunts.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunt au Nouveau Logis Azur pour le remboursement de deux emprunts PLS et PLS complémentaires pour un montant total de 755 588 euros.

7.22
Chrono 3452

S.A. d'H.L.M. Le Nouveau Logis Azur : réhabilitation de 68 logements, Le Pellat Finet, 22 rue du Docteur Ardoin 06300 Nice. Garantie d'un emprunt réhabilitation d'un montant total de 525 499 euros - Signature de la convention de garantie d'emprunt.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunt au Nouveau Logis Azur pour le remboursement d'un emprunt réhabilitation d'un montant de 525 499 euros.

7.23
Chrono 3473

Subvention à la SA Nouveau Logis Azur pour l'acquisition en Vente en, Etat Futur d'Achèvement de 13 logements sociaux, 127/131, boulevard de la Madeleine - convention à intervenir entre la ville de Nice et Nouveau Logis Azur.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la subvention de 100 178 euros à Nouveau Logis Azur pour l'achat en VEFA de 13 logements sociaux sis 127/131, boulevard de la Madeleine.

7.24
Chrono 3484

S.A. D'H.L.M. Le Nouveau Logis Azur : acquisition en VEFA de 13 logements, "Cogédim Madeleine", 127/131 Bd de la Madeleine 06000 Nice. Garantie de six emprunts d'un montant total de 1 263 352 euros-Signature de la convention de garantie d'emprunt.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunt au Nouveau Logis Azur pour le remboursement de six emprunts d'un montant total de 1 263 352 euros.

RAPPORTEUR : MADAME AGNES RAMPAL, ADJOINT AU MAIRE

10.1
Chrono 3545

Versement d'une subvention à l'association Le Pitchoun pour l'organisation d'une manifestation.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser le soutien de la Ville quant à la parution de la 20^e édition du Pitchoun, les 5 et 6 mai 2012, et ce par le versement d'une subvention directe de 5 000 euros.

10.2
Chrono 3348

Observatoire de la Côte d'Azur - projet muséal - désignation des membres du jury.

Dans le cadre de la désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de la deuxième tranche de l'observatorium, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la composition du jury telle que définie à l'article 24 du code des marchés publics.

10.3
Chrono 3405

Attribution de subventions à diverses associations dans le domaine de l'Enseignement supérieur

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'octroi de subventions à diverses associations pour la réalisation de projets dans le domaine de l'enseignement supérieur.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR AUGUSTE VEROLA,
ADJOINT AU MAIRE**

11.1
Chrono 3503

Procédures d'affermage de trois délégations de service public pour l'utilisation de toilettes publiques (Plage du Centenaire, Plage Forum et Arènes de Cimiez) - Attribution des affermages - Adoption des termes des contrats.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les contrats des trois toilettes publiques suivants : Plage Centenaire, Arènes de Cimiez, Forum Plage.

11.2
Chrono 3317

Avenant n° 1 à la convention d'affermage des toilettes publiques du jardin Albert 1er - Indemnisation du délégataire des toilettes publiques pour l'accès gratuit des auteurs et exposants du Festival du Livre.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder pour les exposants du festival du livre et les auteurs, une gratuité d'accès aux toilettes publiques du jardin Albert 1er exploitées en délégation. Le délégataire est indemnisé sur la base d'une fréquentation moyenne de 250 entrées.

11.3
Chrono 3019

Accord du Conseil municipal sur le principe de reprise de sept concessions funéraires constatées en état d'abandon au cimetière de Caucade.

Il est proposé au Conseil municipal, dans le cadre d'une procédure d'état d'abandon concernant plusieurs concessions funéraires au cimetière de Caucade et conformément à la réglementation relative à cette procédure, de se prononcer sur le principe de la reprise des sept concessions concernées.

**RAPPORTEUR : MADAME MARTINE OUAKNINE,
ADJOINT AU MAIRE**

12.1
Chrono 3479

Acceptation d'un legs consenti à la ville de Nice par Monsieur Jean-Paul BENABENT

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter le legs particulier consenti au profit de la ville de Nice par Monsieur Jean-Paul BENABENT.

12.2
Chrono 3072

Acceptation d'un legs consenti par Madame Charlotte VOLCK au profit des musées de la ville de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter de façon définitive le legs consenti au profit du musée MASSENA de la ville de Nice par Madame Charlotte VOLCK.

12.3
Chrono 3440 **Délégations de service public des bases nautiques n°3 et 4 de la Ville de Nice - Choix des délégataires - Approbation des termes des contrats- Signature des contrats**

Il est proposé au conseil Municipal d'autoriser la signature des deux contrats de DSP des bases nautiques 3 et 4 de la Ville de Nice

12.4
Chrono 3491 **Désaffectation et déclassement de biens de communication électronique - Approbation du protocole de résiliation anticipée du contrat de concession du réseau câblé de la Ville de Nice et de cession partielle de ce réseau à la société Numéricâble.**

Il s'agit d'approuver la cession partielle du réseau câblé à la société Numéricable

12.5
Chrono 3492 **Autorisation de signature d'une convention-cadre d'occupation du domaine public non routier de la ville de Nice avec la société Numéricâble.**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature par Monsieur le Maire ou son représentant d'une convention d'occupation du domaine public non routier entre la ville de Nice et la société Numéricâble.

12.6
Chrono 3499 **Fixation de barèmes tarifaires relatifs à l'occupation des infrastructures municipales et aux dépendances du domaine public non routier de la ville de Nice s'appliquant aux opérateurs de télécommunication.**

Dans le cadre de l'occupation par différents opérateurs, des infrastructures de génie civil de la ville de Nice et notamment de ses fourreaux qui relèvent de son domaine public non routier, il s'agit d'approuver l'actualisation de barèmes tarifaires relatifs à cette occupation, par la mise en place d'un barème annuel dégressif. La présente délibération permet également de définir le barème ayant trait à l'occupation des dépendances du domaine public non routier relevant de la Ville (locaux, terrains) par les installations des opérateurs, ceci en respectant les plafonds autorisés par l'article R.20-52 du code des postes et des communications électroniques

12.7
Chrono 3451 **Délégation de Service Public du Crématorium de Nice Côte d'Azur - Approbation des termes de l'avenant transférant le contrat d'affermage en faveur de la société dédiée exclusivement à l'exploitation du Crématorium de Nice Côte d'Azur.**

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver le transfert du contrat d'affermage du Crématorium de Nice à la société dédiée exclusivement à l'exploitation du crématorium du Nice Côte d'Azur.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR GILLES VEISSIERE,
ADJOINT AU MAIRE**

13.1
Chrono 3460

Conventions financières relatives à la participation régionale pour l'utilisation des équipements sportifs communaux par les lycées publics et privés sous contrat.

Le Conseil municipal est sollicité pour approuver les conventions financières relatives à la participation régionale pour l'utilisation des installations sportives municipales par les lycées publics et privés sous contrat.

13.2
Chrono 3289

Attribution de subvention à divers organismes sportifs

Le Conseil municipal est sollicité pour approuver l'attribution de subventions à différentes associations sportives niçoises pour un montant global de 46 000 euros.

13.3
Chrono 3555

Demande de subventions auprès des différents partenaires institutionnels concernant la rénovation de la Halle des Sports du Parc Charles Ehrmann

Le Conseil municipal est sollicité pour autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès des partenaires institutionnels des subventions dans le cadre de la rénovation de la halle du parc des sports Charles Ehrmann

13.4
Chrono 3486

Convention de partenariat entre la ville de Nice et le Conseil général des Alpes-Maritimes s'agissant des activités aquatiques proposées aux femmes enceintes et bébés nageurs.

Le Conseil municipal est sollicité pour renouveler la convention de partenariat entre la ville de Nice et le Conseil général permettant les activités aquatiques au profit des femmes enceintes et de la petite enfance pour les bassins municipaux Saint Roch, Saint François et Jean Médecin.

13.5
Chrono 3401

Championnats du monde de patinage artistique 2012 (26 mars - 1er avril 2012) - convention avec la Fédération Française des Sports de Glace.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'organisation des Championnats du monde de patinage artistique à Nice du 25 mars au 1er avril 2012 et d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention d'objectif avec la Fédération Française des sports de glace.

13.6
Chrono 3431

Demande de subvention auprès du Conseil général des Alpes-Maritimes pour l'organisation de la 3ème édition de l'Open Nice Côte d'Azur du 20 au 26 mai 2012.

Le Conseil municipal est sollicité pour autoriser monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil général des Alpes-Maritimes pour l'organisation de la 3ème édition de l'Open Nice Côte d'Azur, qui se déroulera du 20 au 26 mai 2012.

13.7
Chrono 3350

Dispositif Team Londres 2012- Approbation d'une nouvelle convention avec Nadia VIGLIANO licenciée au Nice Côte d'Azur Athlétisme.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'une nouvelle convention afin d'autoriser le paiement de la bourse financière attribuée individuellement à l'athlète, mademoiselle Nadia VIGLIANO, qui ne figure pas sur la liste haut niveau du Ministère des Sports, suite à une erreur matérielle sur la convention de partenariat établie avec celle-ci.

13.8
Chrono 3523

Accueil de la Transvésubienne sur le territoire communal

La Transvésubienne est une course de VTT de très haut niveau qui relie La Colmiane au bord de mer. Elle existe depuis 20 ans et rassemble un millier de participants représentant plus de 10 nations. La société UCC Sport Entreprise propose à la ville de Nice d'accueillir cet évènement et solliciter un soutien logistique et humain de la ville de Nice.

13.9
Chrono 3324

Relations entre la Commune et les associations : mise à disposition, à titre gratuit, de locaux et d'équipements sportifs au profit de diverses associations sportives locales.

Le Conseil municipal est sollicité pour approuver la mise à disposition, à titre gratuit, de locaux et d'équipements sportifs au profit de diverses associations sportives locales, par voie de conventions d'occupation du domaine public.

13.10

Demande de subvention auprès du Département concernant la rénovation du plateau sportif de l'îlot des Serruriers".

**RAPPORTEUR : MADAME SANDRINE FILIPPINI,
ADJOINT AU MAIRE**

14.1
Chrono 3330

Relation ville de Nice / association - Musique Ouverte aux Z'enfants et Adultes Handicapés Rencontrant un Trouble de la santé - M. O. Z. A. H. R.T.- relevant du domaine du handicap : attribution d'une subvention au titre des missions d'intérêt public et social conduites par cette association - exercice 2012 .

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'octroi d'une subvention de 2 000 euros à l'association - Musique Ouverte aux Z'enfants et Adultes Handicapés Rencontrant un Trouble de la santé - M. O. Z. A. H. R. T.- relevant du domaine social et œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap, afin de soutenir ses activités pour l'année 2012.

**RAPPORTEUR : MADAME JOËLLE MARTINAUX,
ADJOINT AU MAIRE**

16.1
Chrono 3411

Organisation d'un concert caritatif de sensibilisation aux défibrillateurs cardiaques au Théâtre de Verdure le 18 juin 2012.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 1.500 euros ainsi que la mise à disposition, à titre gratuit, du Théâtre de Verdure le 18 juin 2012 au profit de l'association Vingt Mille Vies, en vue de l'organisation d'un concert caritatif de sensibilisation aux défibrillateurs cardiaques.

16.2
Chrono 3363

Opération de collecte de sang de l'Etablissement Français du Sang -LES JOURNEES NICOISES-, les 18 avril et 3 octobre 2012 sur la Place Masséna (petit vélum)- prise en charge des moyens logistiques.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la demande de l'E.F.S. pour l'autorisation et le soutien logistique de la ville de Nice, afin d'organiser les "Journées Niçoises" prévues les 18 avril et 3 octobre 2012.

16.3
Chrono 3329

Relations ville de Nice relevant du domaine de l'action sociale : subventions à plusieurs associations dont certaines sous convention d'objectifs au titre de l'exercice 2012.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la répartition et l'attribution d'une participation financière de fonctionnement d'un montant global de 116 100 euros à diverses associations oeuvrant dans le domaine de l'action sociale en faveur de personnes en situation de précarité et aux fins de soutenir leurs activités pour l'année 2012.

16.4
Chrono 3527

Réalisation de consignes pour les personnes sans domicile stable sur une partie de la parcelle cadastrée LH N° 366 et une petite partie des parcelles LH N° 365, LH N° 364 et LH N° 363 sise à Nice avenue du XVème Corps : demande de subventions.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la réalisation de consignes pour les personnes sans domicile stable, situées sur le domaine communal privé, avenue du XVème Corps et de solliciter auprès des partenaires financiers publics et privés des subventions au taux le plus élevé.

16.5
Chrono 3090

Renouvellement de la convention ville de Nice/ CAFAM relative au fonctionnement du LAEP (lieu d'accueil enfant/parent) de la Maison des parents et des enfants.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement du lieu d'accueil enfants-parents de la Maison des parents et des enfants pour la période 2012-2013.

16.6
Chrono 3552

Adoption de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

La ville de Nice, très mobilisée dans diverses actions, en direction de la famille, de la lutte contre les discriminations et des violences faites aux femmes, souhaite formaliser son engagement en faveur de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, par la signature de cette charte européenne. Il est par conséquent, proposé au Conseil municipal, d'adopter et de signer cette charte

16.7
Chrono 3365

Prise en charge de l'hébergement de personnes sinistrées après évacuation de leur logement à la suite d'un incendie ou de tout autre désordre présentant un péril imminent.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à permettre la prolongation de la prise en charge exceptionnelle de cinq nuits étendue à sept nuits, en dehors des week-ends lorsque la situation le nécessite, dans le cadre d'un sinistre, lorsque la situation nécessite de pourvoir d'urgence à l'hébergement de personnes évacuées à la suite d'un incendie ou de tout autre désordre présentant un péril imminent.

16.8
Chrono 3399

Plage sans tabac et signature d'une convention avec la Ligue Nationale contre le Cancer.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le principe de la mise en place d'une plage sans tabac à Nice ainsi que d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention subséquente avec la Ligue Nationale contre le Cancer.

16.9
Chrono 3392

Réponse à l'appel à projets 2012 de l'Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à signer, en cas d'avis favorable, la convention d'octroi de subvention par l'Agence régionale de santé Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre de l'appel à projets 2012 plan d'action / programme: personnes vieillissantes et personnes handicapées du schéma régional de prévention.

16.10
Chrono 3387

Attribution de subventions aux associations relevant du domaine de la Santé Publique, au titre de 2012.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver, au titre de l'exercice 2012, le versement de subventions par la ville de Nice, d'un montant de 5 500 euros au profit de sept associations relevant du domaine de la Santé Publique, afin de soutenir leurs actions.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LAURIANO AZINHEIRINHA,
ADJOINT AU MAIRE**

17.1
Chrono 3540

Règlement de la livraison de matériel pédagogique et éducatif exclusif des Editions Merlin France

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir accepter le protocole transactionnel permettant le règlement des livraisons effectuées par la société Merlin France.

17.2
Chrono 3554

Fonds Européen de développement Régional pour le financement des investissements du plan numérique dans les écoles publiques du 1er degré de la ville de Nice - Demande de subvention.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à développer le Plan Numérique dans les écoles publiques du 1er degré de la commune en constituant un dossier de demande de subventions d'un montant de 200 000 euros au Fonds Européen de Développement Durable.

17.3
Chrono 3239

Désaffectation du logement de fonction de gardien de l'école maternelle Las Planas - 71, Boulevard Henri Sappia - 06100 NICE.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la désaffectation du logement de gardien de l'école Las Planas maternelle - 71, Boulevard Henri Sappia - 06100 NICE.

17.4
Chrono 3400

Création d'un centre de ressources en sciences à l'école Jean Piaget.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'une convention entre l'Académie des Sciences de l'Institut de France, l'Inspection Académique des Alpes-Maritimes, l'Université de Nice, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres et la ville de Nice pour la création d'un pôle ressources en sciences à l'école Jean Piaget et déterminer les engagements de chacune des parties.

17.5
Chrono 3193

Signature de la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement à intervenir entre la ville de Nice et la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes.

Afin d'affirmer sa politique de loisirs à destination de sa jeunesse, la Ville organise en régie des accueils de loisirs. La Caisse d'allocations familiales soutient ces actions par le versement d'une prestation de service sous réserve de ratifier la nouvelle convention d'objectifs et de financement relative à l'accueil de loisirs. Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la ville de Nice et la CAF.

**RAPPORTEUR : MADAME FRANÇOISE MONIER,
ADJOINT AU MAIRE**

18.1
Chrono 3311

Déclassement d'une partie de voie et d'espace publics de 241m² au droit de l'immeuble sis à Nice, quartier les Moulins, 208, route de Grenoble, dépendant du domaine public communal vers son domaine privé, en vue de sa location à la société BABILOU (Crèche Planète Bleue).

Il est proposé au Conseil municipal de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une partie de voie et d'espace publics de 241 m² au droit de l'immeuble sis à Nice, quartier Les Moulins, 208, route de Grenoble, du domaine public communal dans le domaine privé communal en vue de sa location à la société Babilou (crèche Planète Bleue).

18.2
Chrono 3391

Déclassement d'un terrain communal de 1 372 m² sis à Nice, 126, avenue Sainte-Marguerite, dépendant du domaine public communal vers son domaine privé, en vue de le donner à bail à construction à la société MARINVEST (Crèches de France).

La Ville de Nice a décidé de donner à bail à construction une emprise de 1 372 m² à détacher d'un terrain sis à Nice, 126, avenue Sainte Marguerite, cadastré section NP n°81d'une superficie de 13 438 m². Cette emprise étant à usage de parking, il est proposé au Conseil municipal de procéder à son déclassement afin de pouvoir faire bénéficier la société Crèche de France, d'un bail à construction.

18.3
Chrono 3326

Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement, Caisse d'allocations familiales, relatives aux établissements d'accueil jeunes enfants 0-6 ans.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le renouvellement des conventions d'objectifs et de financement entre la ville de Nice et la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes relatives aux établissements d'accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans.

18.4
Chrono 3327

Deuxième Contrat Enfance Jeunesse période 2010/2013 - actions nouvelles avenant n° 2011-1 à la convention ville de Nice/Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes - volet enfance.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature avec la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes de l'avenant n° 2011-1 au deuxième Contrat Enfance Jeunesse - volet enfance - portant intégration de 8 places d'accueil supplémentaires, ainsi que le versement de la participation de la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes y afférent.

18.5
Chrono 3092

Relais Assistantes Maternelles de la ville de Nice - conventions d'objectifs et de financement entre la ville de Nice et la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes relatives aux Relais Malausséna et Smolett et ouverture d'un 3ème Relais Assistantes Maternelles Paez. Demande de subventions.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature des conventions de financement avec la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes relative au fonctionnement des 3 relais d'assistants maternels municipaux.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR PIERRE-PAUL LEONELLI,
ADJOINT AU MAIRE**

19.1
Chrono 3435

Nettoyage du plan d'eau de la Baie des Anges. Demande de subvention pour l'année 2012.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au Conseil général des Alpes-Maritimes pour le nettoyage du plan d'eau de la Baie des Anges pour l'année 2012.

**RAPPORTEUR : MADAME JANINE GILLETTA,
ADJOINT AU MAIRE**

20.1
Chrono 3304

Mise à disposition à titre gratuit des locaux communaux situés dans l'immeuble sis 184, route de Turin, au bénéfice de l'association Secours Populaire Français. Abrogation de la délibération n° 20.1 du 26 mars 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'abroger la délibération n°20.1 en date du 26 mars 2010 ayant pour objet la mise à disposition à titre gratuit de deux appartements à usage exclusif de local associatif au bénéfice de l'association sociale Secours Populaire Français fédération des Alpes-Maritimes et d'autoriser la signature d'une convention d'occupation consentie à titre gratuit au profit de l'association sociale Secours Populaire Français Fédération des Alpes-Maritimes.

20.2
Chrono 3305

Association Secours Catholique Français, sis 10, rue Reine Jeanne. Remise gracieuse des dépenses de l'exercice 2010 (loyers et charges).

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la résiliation de la convention d'occupation précaire qui liait l'association Secours Catholique Français à la ville de Nice à la date du 21 décembre 2001, pour un local sis à Nice, 10, rue Reine Jeanne. Le 25 juillet 2011, l'association Secours Catholique a sollicité auprès de la ville de Nice une remise gracieuse d'un montant de 1322 euros pour l'année 2010 dans la mesure où cette dernière n'occupait plus les locaux.

20.3
Chrono 3216

Renouvellement du bail commercial, 8, place Charles Félix avec la SARL LES ARCADES.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le renouvellement du bail commercial entre la ville de Nice et la SARL LES ARCADES, pour un local situé 8, place Charles Félix, qui prendra effet 1er octobre 2010.

20.4
Chrono 3315

Mise à disposition de la parcelle communale OB0005, route de Grenoble, à Nice Côte d'Azur aux fins de création d'un parking pour les agents.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter de mettre à disposition de la Métropole, à titre gratuit, dans le cadre de la relocalisation de certains de ses services dans des bureaux situés à l'ouest de la Ville, la parcelle communale cadastrée OB0005, aux fins d'aménagement d'un parking.

20.5
Chrono 3429

Chantier Sang Neuf : Mise à disposition à titre gratuit de locaux sur le site des anciens abattoirs de Nice au bénéfice de l'association sociale : les Restaurants du Cœur".

Il est proposé au Conseil municipal de résilier la convention d'occupation précaire en date du 2 février 2005, portant mise à disposition à titre gratuit d'un entrepôt de 150 m² au profit des Restaurants du Cœur et d'autoriser la signature d'une convention d'occupation globale consentie à titre gratuit au profit de l'association sociale « Les Restaurants du Cœur» pour des locaux situés dans les anciens abattoirs frigorifiques, composés d'un entrepôt de 150 m² et de locaux à usage de bureaux d'une superficie de 103 m².

20.6
Chrono 3319

Cession du fonds de commerce au profit de la SARL ZAKOPANE pour le local communal sis, 15, rue de la Boucherie, 40, boulevard Jean Jaurès.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la cession du bail commercial du 27 octobre 1986 sis 15, rue de la Boucherie, 40, boulevard Jean Jaurès à Nice, consenti à monsieur Laurent VODIANIK composé d'un local communal en rez-de-chaussée d'une superficie de 21 m² avec changement de destination, la nouvelle activité étant - la vente exclusive de produits de confiserie - au profit de la SARL ZAKOPANE, représentée par son gérant, monsieur Stéphane COLLIN et la signature d'un avenant n° 2 audit bail commercial entre la Ville et l'acquéreur.

**RAPPORTEUR : MADAME ANDREE ALZIARI NEGRE,
ADJOINT AU MAIRE**

24.1
Chrono 3386

Relations entre la ville de Nice et l'association Alliance pour le respect et la protection des animaux.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir accepter le versement d'une subvention de 3 500 euros à l'association -Alliance pour le respect et la protection des animaux- au titre de l'exercice 2012 dans le cadre de sa politique de protection animale.

24.2
Chrono 3406

Régie de recettes de la fourrière animale municipale - conditions de gratuité.

Il s'agit de proposer au Conseil municipal de fixer les conditions de gratuité pour la restitution des animaux saisis par la fourrière municipale à leurs propriétaires impécunieux.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR RAOUL MILLE,
CONSEILLER MUNICIPAL**

28.1
Chrono 3438

BMVR - Adhésion et convention de partenariat avec le Collectif de Bibliothécaires et Intervenants en Action Culturelle (COBIAC)

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'adhésion à cette Association et d'approuver la convention de partenariat passée entre le Collectif de Bibliothécaires et Intervenants en Action Culturelle (COBIAC) et Ville de Nice/BMRV.

28.2
Chrono 3372

Direction du Cinéma - Attributions de subventions aux associations ayant des activités cinématographiques et audiovisuelles et conventions d'objectifs

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la délibération pour l'attribution de subventions à quatre associations ayant des activités cinématographiques et audiovisuelles et autoriser monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs.

28.3
Chrono 3459

Direction du cinéma. Leçon de scénario par le scénariste américain John TRUBY.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à organiser le Master Class du scénariste américain John TRUBY et approuver les critères de sélection des participants à cette « Leçon de Scénario ».

**RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-MICHEL GALY,
CONSEILLER MUNICIPAL**

29.1
Chrono 3341

Relations entre la commune et les associations - Attribution de subventions à diverses associations relevant de la citoyenneté des seniors et signature d'une convention d'objectifs entre la ville de Nice et l'association Office Niçois des Personnes Agées - Aides directes pour l'exercice 2012.

Il est proposé au Conseil municipal l'attribution de subventions à diverses associations relevant de la citoyenneté des seniors et autoriser monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs entre la ville de Nice et l'association Office Niçois des Personnes Agées pour l'année 2012.

29.2
Chrono 3533

Salon des Seniors 2012.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le projet du Salon des Séniors qui se tiendra à Acropolis les 8 et 9 décembre 2012.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR BERNARD BAUDIN,
CONSEILLER MUNICIPAL**

30.1
Chrono 3403

Parc Phoenix : conventions de co-organisation

La ville de Nice souhaite établir deux conventions de co-organisation; une avec le Centre régional information jeunesse Côte d'Azur (C.R.I.J.) pour la tenue de la manifestation - Jobs d'Eté- ainsi qu'une autre avec l'association Les Chevaliers de la Baie des Anges dans le cadre de l'exposition concours -Figuri'Nice-. A ce titre, il est proposé au Conseil municipal d'approuver les conventions de co-organisation à intervenir et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions de co-organisation.

30.2
Chrono 3427

Signature d'une convention entre l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et la ville de Nice pour la lutte alternative contre la chenille processionnaire du pin.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la collaboration de recherche pour des essais de valeurs pratiques de stratégies alternatives contre la chenille processionnaire du pin entre l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) et la ville de Nice et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir entre l'INRA et la ville de Nice ainsi que tout avenant à ladite convention.

30.3
Chrono 3414

Récolte à titre gracieux des olives de différents jardins de la ville de Nice et don de la production - signature d'une convention.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir entre la ville de Nice et l'association ARBRE pour la récolte des olives dans différents jardins de la Ville et à céder 1/3 de la production à des oeuvres caritatives.

30.4
Chrono 3421

Perception d'une redevance pour l'utilisation du tréfonds sur le terrain du Mont-Alban appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et rivages lacustres.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention à titre précaire à intervenir entre le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et la ville de Nice, pour l'entretien, la surveillance et la gestion simple de la propriété Girardet d'environ 8,5 hectares située sur le Mont Alban. Il est proposé également d'autoriser la ville de Nice à encaisser la redevance de passage en réseau souterrain de la fibre optique due par l'opérateur en compensation de l'entretien et de la valorisation du site.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR GERARD BAUDOUX,
CONSEILLER MUNICIPAL**

35.1
Chrono 3313

MAMAC : - Exposition Klein- Byars- Kapoor- convention de partenariat entre la ville de Nice et le ARoS Aarhus Kunstmuseum (Danemark) - Convention avec le CICRP de Marseille pour la restauration de l'oeuvre d'Arman - Vénus aux ongles rouges.

Il est proposé au Conseil municipal, une convention de partenariat entre la ville de Nice pour le compte du MAMAC et le Musée ARoS du Danemark pour partager une partie des frais de l'exposition Klein- Byars- Kapoor. Par ailleurs, il est proposé d'accepter de signer la convention présentée par le CICRP de Marseille pour la restauration de l'oeuvre d'Arman "Vénus aux ongles rouges".

**RAPPORTEUR : MADAME NADIA LEVI,
CONSEILLER MUNICIPAL**

38.1
Chrono 3331

Modification du tableau des effectifs - intégration des agents de la mission Seniors du CCAS à la ville de Nice au 1er février 2012.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la modification du tableau des effectifs intégrant les agents de la mission Séniors du CCAS.

38.2
Chrono 3306

Recrutement d'un paysagiste concepteur au sein de la direction adjointe des espaces verts sur un poste existant.

Le paysagiste concepteur au sein de la direction adjointe des espaces verts est chargé de la conception d'espaces paysagers, du management, de la conduite et du suivi des activités de la division aménagement et développement durable.

38.3
Chrono 3307

Recrutement d'un chargé de mission de coordination de projets culturels au sein de la direction générale adjointe pour la culture.

Il est proposé au Conseil municipal le recrutement d'un chargé de mission de coordination de projets culturels au sein de la direction adjointe pour la culture dont la mission principale est développer l'accès à des publics scolaires aux musées et établissements culturels et à maintenir des liens avec les partenaires éducatifs.

38.4
Chrono 3360

Recrutement d'un agent chargé de mission au conservatoire national à rayonnement régional (CNRR).

Le conservatoire national à rayonnement régional va s'ouvrir au domaine de l'enseignement supérieur. Il convient donc de recruter un chargé de mission au sein de cet établissement possédant les qualités professionnelles spécifiques pour mener à bien ce projet.

38.5
Chrono 3258

Création d'un emploi de directeur artistique à l'opéra Nice Côte d'Azur.

Dans le but de développer le rayonnement et l'attractivité de l'opéra de Nice Côte d'Azur, il est nécessaire de créer un poste de directeur artistique.

38.6
Chrono 3368

Recrutement d'un ingénieur qualité - sécurité alimentaire au sein de la direction adjointe de la restauration scolaire sur un poste vacant.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le recrutement d'un ingénieur qualité - sécurité alimentaire au sein de la direction adjointe de la restauration scolaire sur un poste vacant. La ville de Nice a repris en régie, en juillet 2011, la restauration scolaire en régie. Il est apparu nécessaire d'étoffer le poste existant.

38.7
Chrono 3528 **Recrutement d'un chef de service technique de travaux et maintenance du bâtiment au sein de la direction des bâtiments communaux sur un poste existant.**

Il est proposé au Conseil municipal le recrutement d'un chef de service technique pour assurer la coordination et le suivi des travaux de maintenance au sein de la direction des bâtiments communaux.

38.8
Chrono 3529 **Recrutement d'un chef de projet événementiel sportif au sein de la direction du développement sportif sur un poste existant**

Il est proposé au Conseil municipal de recruter un chargé de projet événementiel sportif dans le but de promouvoir et développer une politique sportive incitative auprès des jeunes publics de la ville de Nice,

38.9
Chrono 3359 **Modification de la délibération n°38.3 du 17 décembre 2010 relative au régime indemnitaire des cadres supérieurs de la ville de Nice.**

Il est proposé au Conseil municipal de modifier la délibération n°38.3 du 17 décembre 2010 qui a institué la prime de fonctions et de résultats en faveur des cadres supérieurs. Ainsi, les coefficients d'attribution de la part liée aux résultats sont redéfinis.

38.10
Chrono 3560 **Production et diffusion de programmes sur la chaîne locale « Nice Azur TV » - contrat.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le contrat entre la ville de Nice et l'association Nice Télévision définissant les objectifs et les conditions techniques et financières pour la production de programmes et leur diffusion sur la chaîne locale « Nice Azur TV ».

**RAPPORTEUR : MONSIEUR JACQUES DEJEANDILE,
CONSEILLER MUNICIPAL**

40.1
Chrono 3322 **Organisation de la semaine d'activités ludiques et sportives dédiée aux personnes handicapées -Tous Ensemble- Edition 2012.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la réalisation de l'édition 2012 des journées sportives et ludiques dédiées aux personnes handicapées dénommée -Tous Ensemble-. La manifestation se déroulera du 4 au 8 juin 2012.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-MARC GIAUME,
CONSEILLER MUNICIPAL**

45.1
Chrono 3337

Subventions d'investissement pour la restauration du patrimoine historique.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement de subventions d'investissement pour la restauration d'édifices culturels.

45.2
Chrono 3490

Service Archéologie. Convention de partenariat scientifique. Convention de sponsoring.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la nouvelle convention scientifique entre la ville de Nice, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université d'Aix Marseille (AMU) pour le compte du Centre Camille Jullian (CCJ) et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer. Par ailleurs, il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention de sponsoring entre la ville de Nice et Aqua Lung afin de bénéficier de la mise à disposition gratuite d'un équipement complet de plongée pour une durée de deux années.

45.3
Chrono 3339

Service Archéologie - Avenants à la convention cadre de partenariat avec le laboratoire Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (CEPAM) : diagnostic archéologique préventif du tramway ligne 2, programmes collectifs de recherche sur les collines du Château et de Cimiez menés par le service archéologique de la Ville de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature de trois avenants à la convention cadre de partenariat avec le Laboratoire Culture et Environnements Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (CEPAM) portant sur le diagnostic archéologique préventif du tramway ligne 2 et les programmes collectifs de recherche sur les collines du Château et de Cimiez menés par le service archéologique de la Ville de Nice et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

45.4
Chrono 3338

Service Archéologique - Poursuite de la mise en oeuvre de la politique publique en archéologie sous-marine sur le littoral de la commune de Nice. Convention de partenariat avec l'Institut Niçois d'Archéologie Subaquatique et Sous-marine (INASS).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat avec l'institut Niçois d'Archéologie Subaquatique et Sous-marine (INASS).

45.5
Chrono 3489

Service Archéologie. Approbation d'une convention cadre relative aux diagnostics archéologiques préventifs. Demande d'agrément relatif aux fouilles archéologiques préventives.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention cadre relative aux diagnostics archéologiques préventifs ainsi que la demande d'agrément relatives aux fouilles archéologiques préventives et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant d'une part à signer les conventions à intervenir et d'autre part à solliciter auprès du ministère de la Culture et de la Communication la demande d'agrément.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR ANDRE CHAUVET,
CONSEILLER MUNICIPAL**

68.1
Chrono 3050

Organisation du Nice Jazz Festival 2012 - nouvelle fixation des tarifs et fonctionnement du village partenaires.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir décider du fonctionnement du Village partenaires du Nice Jazz Festival pour l'édition 2012, et notamment d'approuver les tarifs de la location des espaces qui seront proposés.

Suite à un changement du taux de TVA applicable à la billetterie, il est également proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la nouvelle tarification qui sera appliquée pour cette édition.

68.2
Chrono 3418

Versement d'une subvention avec convention d'objectifs avec l'association PANDA 06.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention d'objectifs entre la ville de Nice et l'association PANDA 06 en vue de la manifestation CROSSOVER et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

68.3
Chrono 3342

Modification du règlement intérieur du Théâtre de Verdure - modification des délibérations n°68.4 et 68.5 du 21 décembre 2011.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la modification du règlement intérieur du Théâtre de Verdure, et abroger les délibérations n° 68.4 et 68.5 du 21 décembre 2011, suite à deux désistements d'artistes en vue de concerts qui devaient se produire au Théâtre Lino Ventura et à la Salle Grappelli.

68.4
Chrono 3549

Désignation du Directeur de la régie autonome opéra Nice Côte d'Azur.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner le Directeur de la régie autonome opéra Nice Côte d'Azur.

68.5
Chrono 3423

Théâtre Lino Ventura - Convention de partenariat avec l'association Le Fair.

Il est proposé au Conseil municipal de participer au projet Fair : le Tour principal, dispositif d'aide à la professionnalisation d'artistes en France et de mettre en place un partenariat pour accueillir une des dates de cette tournée nationale.

68.6
Chrono 3419

Participation de la ville de Nice aux manifestations organisées au Théâtre de Verduze pour la saison estivale 2012.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir attribuer diverses subventions à des associations dans le cadre du soutien de la ville de Nice à l'organisation d'événements culturels et musicaux au Théâtre de Verduze pour la saison estivale 2012.

68.7
Chrono 3389

Versement d'une subvention avec convention d'objectifs avec l'association la COOPERATIVE.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention, avec signature d'une convention d'objectifs, à l'association LA COOPERATIVE pour l'organisation d'animations musicales sur la place Masséna, qui auront lieu en juillet 2012.

68.8
Chrono 3521

Versement d'une subvention avec convention d'objectifs à l'association IVOIRE MUSIC.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la signature de la convention d'objectifs entre la Ville et l'association Ivoire Music.

68.9
Chrono 3347

Autorisation de signature de six conventions d'occupation du domaine public relatives à l'exploitation de stands alimentaires dans le cadre du Festival du Jazz de Nice Editions 2012 et 2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature de six conventions d'occupation du domaine public relatives à l'exploitation de stands alimentaires dans le cadre du Festival du Jazz "Nice Jazz Festival" Editions 2012 et 2013

68.10
Chrono 3446

Opéra : Protocole transactionnel avec le GIE Médiatransports.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'un protocole d'accord avec GIE Médiatransports pour le règlement d'une facture relative à des prestations réalisées en 2009.

68.11
Chrono 3349

Convention de partenariat pédagogique entre l'établissement privé Don Bosco et la ville de Nice -CNRR

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la passation d'une convention de partenariat pédagogique entre la Ville et l'établissement privé Don Bosco pour permettre aux élèves de passer un baccalauréat général ES ou S et de poursuivre de poursuivre une formation chorégraphique.

68.12
Chrono 3441

CNRR - Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre la ville de Nice et le Malandain Ballet Biarritz

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la passation d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle au Centre Chorégraphique National d'Aquitaine en Pyrénées Atlantiques

68.13
Chrono 3402

Avenant n°2 au protocole d'utilisation du grand orgue de la Basilique Cathédrale sainte Réparate, propriété de l'Etat

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la passation d'un avenant n°2 au protocole d'utilisation du grand orgue de la Basilique Cathédrale sainte Réparate.

68.14
Chrono 3316

CNRR. Avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la ville de Nice et l'association Académie Internationale d'Eté de Nice

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la passation d'un avenant n°2 avec l'association Académie Internationale d'Eté de Nice.